



DIPLOÔME

Certificat de compétence Référent accessibilité, handicap et design inclusif

Code : CC14600A



- Niveau d'entrée : Aucun
- Niveau de sortie : Aucun
- ECTS : 12

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Le certificat de compétences permet, entre autres, de :

- Accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité que suppose la question de l'accessibilité ;
- Promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'accessibilisation des environnements, des services et des produits ;
- Favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées, nécessaires au soutien à l'innovation et à la reconnaissance de ces nouveaux métiers ;
- Maîtriser des concepts, des méthodologies et des outils nécessaires à la mise en oeuvre de projets d'accessibilité innovants

Compétences et débouchés

Former des acteurs capables d'être les promoteurs de l'accessibilité et des valeurs inclusives afférentes au sein des organisations et d'agir en tant que personnes ressources auprès des personnes handicapées ou vulnérables grâce aux UE suivantes de ce certificat de compétences :

HTS124 Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté :

Maitriser les dimensions conceptuelles relatives à la notion d'accessibilité (accessibilité universelle, compensation, accessibilité adaptative, accessibilité inclusive) d'un point de vue historique, national et international et ses liens avec les approches du handicap.

Comprendre et identifier les mutations sous-jacentes aux politiques d'accessibilité.

Comprendre et identifier les enjeux économiques, techniques et sociaux entourant les politiques d'accessibilité et développer des stratégies d'accessibilisation source d'innovation organisationnelle, professionnelle, sociale et technique.

HTS125 Accessibilité, réseaux, territoires et enjeux professionnels :

Disposer d'une connaissance située de la réglementation relative à l'accessibilité, des dispositifs existants et des acteurs impliqués.

Appliquer la législation relative à l'accessibilité afin d'accompagner les personnes handicapées / vulnérables à faire valoir leurs droits.

Comprendre et identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'accessibilisation des environnements, des produits et des services.

Comprendre et Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par des projets liés à l'accessibilité.

HTS126 Innovations et accessibilité :

Appréhender et mobiliser les principaux dispositifs, technologies et méthodologies existants pour bâtir des solutions adaptées aux personnes, aux usages et aux contextes.

Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables.

Savoir formaliser les compétences et les savoirs mobilisés pour avoir une attitude réflexive sur son activité professionnelle, articulant éthique, savoirs issus de la recherche, de l'expérience et gestes professionnels.

HTS123 Ingénierie de l'accessibilité :

Concevoir, conduire et évaluer un projet ou une méthodologie d'un point de vue stratégique, financier et technique dans un contexte local, national et international.

Coordonner un projet en utilisant les méthodes et outils d'évaluation et de conduite de projets (entretiens, questionnaires, démarche qualité, tableaux de pilotage et suivi des indicateurs).

Définir et mettre en œuvre des systèmes de coopération mobilisant l'ensemble des acteurs autour du devenir des usagers.

Construire des stratégies d'intervention corrélant l'accessibilité à l'effet capacitant des pratiques.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Professionnels travaillant dans plusieurs secteurs d'activité et exerçant des métiers de l'accessibilité : Interprètes-en LSF, transcripteur/trice braille, instructeur/trice en locomotion, architecte, ergonome, conseiller/ère technique accessibilité, conseiller/ère médicotechnique, développeur des sites Internet Proches aidants, usagers ou personnes présentant une déficience répondant aux critères d'admission Professionnels de l'enseignement et de la formation : Enseignant/e en établissement spécialisé ou de l'éducation nationale.

Professionnels de l'accompagnement et du soin : chargé. e d'accompagnement social et/ou

professionnel ; accompagnateur médico-social, ergothérapeute, médecin de médecine physique et de réadaptation, ergonomes, psychologues du travail, chargé.e d'insertion sociale.

Professionnels en charge de la diversité : Chargé.e de mission handicap, Chargé.e de mission diversité au sein des entreprises

Conditions d'accès

Un niveau Bac + 2 et/ou une expérience professionnelle en tant que salarié.e ou bénévole d'au moins trois années dans les champs : médical, médico-social , du handicap, de l'éducation, de la formation ou de l'accompagnement ; de l'ergonomie, du BTP

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Accessibilité](#)

[Sociologie du travail - Intervention sociale](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de compétence](#)

Formacode

Travail social [44072]

Code du parcours

CC14600A

Modules d'enseignement

- [Accessibilité, réseaux, territoires et enjeux professionnels](#)
- [Ingénierie de l'accessibilité](#)

- [Innovations et accessibilité](#)
- [Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)